



Circulaires.gouv

publié le 25/05/2009

Descriptif :

Un site donnant accès à toutes les circulaires émises par l'administration

Le site [CIRCULAIRES.GOUV.FR](https://www.circulaires.gouv.fr) permet la consultation des instructions et circulaires applicables, adressées par les ministres aux services et établissements de l'Etat.

Les circulaires sont classées par domaines, un moteur de recherche est aussi disponible en page d'accueil.

Pour rappel : Les sites officiels

[Legifrance](https://www.legifrance.gouv.fr)

[Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

[Les Journaux officiels](https://www.lesjournauxofficiels.fr)

[Les sites des ministères](https://www.lesitesdesministres.fr)

[Les bulletins officiels](https://www.lesbulletinsofficiels.fr)



Lien complémentaire

[Site circulaires.gouv](https://www.circulaires.gouv.fr)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.